## CONTRAT D'ADHESION A LA FINANCE DIGITALE

Entre

La COOPERATIVE CHRETIENNE D'EPARGNE ET DE CREDIT (COCEC), sise à Lomé, KANYIKOPE à 50 m du Lycée FOLLY-BEBE en allant à Kagomé, agréée suivant Arrêté 016/MEFP/SG/CAS-IMEC du 26/02/2006 et inscrite sur le registre des IMCEC sous le N° T/1/GFLM/2006/128 A, Tél : 22 71 41 48/ 70 42 96 80/ 98 42 24 73, prise en la personne de son Directeur Général, Monsieur GABIAM Kokou demeurant et domicilié audit siège, Ci-après désigné « la COCEC » d'une part ;

Et:
Nom & Prénoms :
Tél :
N°CNI ou Autre (à préciser) Adresse :
N° Compte :
Ci-après désigné « le Client » ou « le Souscripteur » d'autre part ;

#### I. EXPOSE PREALABLE

La COCEC met à la disposition de sa clientèle le Service de la Finance Digitale via une plateforme de finance numérique « BINDOO ». Ce service permettra dorénavant à ses clients de mettre en relation leur porte-monnaie électronique (*Flooz, tmoney...*), avec leur compte épargne COCEC, afin d'effectuer diverses opérations à distance, à travers leur téléphone.

Le présent contrat a pour objet de préciser les modalités de souscription, les conditions de fournitures des services concernés, ainsi que les obligations des parties.

#### II. LES SERVICES DIGITAUX DE LA COCEC

MOBILE MONEY	MOBILE BANKING
Types d'opérations via « TMONEY » ou	Types d'opérations via « TMONEY » ou
« FLOOZ » :	« FLOOZ » :
Consultation de solde	Consultation de solde
Mini relevé de compte	Mini relevé de compte
Dépôt : transfert Mobile → Banque	Dépôt : transfert Mobile →Banque
Retrait : transfert Banque → Mobile	Retrait : transfert Banque →Mobile
Transfert compte à compte : Banque → Banque	Transfert compte à compte : Banque → Banque
Demande de chéquier (bons de retrait)	Demande de chéquier (bons de retrait)
WEB BANKING	Remboursement de crédit
N/A	• Mobile
Consultation de solde	<ul> <li>Par prélèvement</li> </ul>
Mini relevé de compte	Demande de crédit
Transfert compte à compte : Banque →Banque	Simulation de crédit
Demande de chéquier (bons de retrait)	Suivi de la demande de crédit
Remboursement de crédit par prélèvement	Suivi du crédit
Demande de crédit	Demande de relevés de compte
Simulation de crédit	SMS BANKING
Suivi de la demande de crédit	SMS d'alerte et de notification des opérations effectués sur le compte COCEC
Suivi du crédit	
Demande de relevés de compte	

# III. ABONNEMENT AUX SERVICES DIGITAUX 1. MODALITES DE SOUSCRIPTION AUX SERVICES

PREREQUIS POUR BENEFICIER DES SERVICES DIGITAUX DE LA COCEC		
MOBILE MONEY	Téléphone quelconque, pouvant effectuer des appels + Abonnement au service dans une Agence de la COCEC	
MOBILE BANKING	Téléphone / Tablette Android ≥ 4.0, RAM ≥ 512 Mo, Connexion internet + Abonnement au service dans une Agence de la COCEC	
WEB BANKING	Ordinateur / Téléphone / Tablette avec un navigateur, connexion internet + Abonnement au service dans une Agence de la COCEC	
SMS BANKING	Téléphone quelconque, pouvant effectuer des appels + Abonnement au service dans une Agence de la COCEC	

Le choix du service se fait sur la Fiche de souscription

#### 2. IDENTIFIANTS ET MOTS DE PASSE

Lors de l'enrôlement, le système génère sur le numéro du Client un SMS lui communiquant les Identifiants devant lui permettre d'utiliser les Services suscités sur l'application BINDOO. Dès réception de son Code Pin, le Client doit impérativement le modifier. L'Identifiant, le Code Pin BINDOO et les Codes secrets *Flooz* et *Tmoney* sont strictement personnels au Client. Ce dernier est entièrement responsable de leur usage et de leur confidentialité, ainsi que des conséquences d'une divulgation, même involontaire, à quiconque. La COCEC n'appellera jamais le client pour lui demander ses identifiants et codes afin d'effectuer une quelconque transaction. Le Client sera toujours invité en Agence pour toute inquiétude ou problème lié à l'utilisation des présents services.

#### 3. COÛT DES SERVICES

A compter de l'abonnement, le Client s'engage à verser ou autorise la COCEC à prélever sur son compte épargne, une contrepartie financière des services souscrits, ci-après détaille :

- Mobile Money et Mobile Banking: 1000 F/an\*
- Web Banking: 600 F/an
- SMS Banking : **Montant forfaitaire de 100 F/mois** quel que soit le nombre des transactions effectuées

\*Ces frais seront payés ou prélevés par tacite reconduction.

#### 4. OBLIGATIONS

i. Obligations de la COCEC

La COCEC s'engage à mettre à la disposition du Client les services digitaux souscrits et à lui assurer un fonctionnement normal et dans le seul cadre d'une obligation de moyens sans que sa responsabilité puisse être mise en cause, à quelque titre que soit. La COCEC s'engage en outre à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour résoudre les Incidents survenus lors des transactions. La COCEC n'encourt aucune responsabilité lorsqu'un dommage résulte des actes de malveillance (piratage), négligences ou erreurs du client ou de tiers ; ou en cas de force majeure.

### ii. Obligations du Client

Le Client s'engage à prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la confidentialité de ses Identifiants, Code Pin BINDOO et Codes secrets *Flooz* et *Tmoney*.

Le Client s'oblige à fournir des informations justes et sincères lors de la souscription de son abonnement. Il s'engage à prévenir la COCEC de tout changement concernant les données fournies et serait seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

#### 5. DUREE - RESILIATION

Le Contrat est conclu pour une durée de un (1) an, renouvelable par tacite reconduction. Il prendra effet à la date de signature du contrat. La COCEC se réserve la faculté de résilier le Contrat, à tout moment et de plein droit, sans indemnité et après notification par messagerie, en cas de fausses déclarations du Client, en cas de défaut de provision de compte pour le paiement des coûts financiers sus énoncés ; en cas de menace ou de risque d'utilisation frauduleuse desdits Services, ou en cas de non-respect du présent contrat.

Le Client pour sa part, peut se désabonner directement sur la plateforme BINDOO ou auprès d'une Agence de la COCEC.

#### 6. LITIGES

Tous différends et litiges relatifs à l'interprétation ou l'exécution du présent, seront de la seule compétence des tribunaux togolais.

	Fait à Lomé, le
Souscripteur	Pour la COCEC

(Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »)